
LA GAZETTE

N° 6

COMITE DE SCRABBLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Sept. 1999

Le Mot de la Présidente

Voici une Gazette "nouvelle formule". Elle est le résultat de la réflexion du Bureau, à la suite de la dernière Assemblée Générale du Comité. En effet, les débats au sujet de la communication avec les licenciés ont mis en évidence deux réalités :

⇒ la Gazette anecdotique, voire humoristique, ne trouve un écho que le temps très bref de sa lecture, sans entraîner la participation des joueurs pour en alimenter le contenu.

⇒ l'information sur le fonctionnement du Comité régional par le canal des circulaires adressées aux Présidents de club ne parait pas atteindre pleinement son objectif : toucher tous les licenciés.

D'où la décision de faire de la Gazette l'organe de liaison directe entre le Bureau et chaque licencié. Sa diffusion sera modulée au rythme des informations à communiquer.

Tous les licenciés étant statutairement membres de l'Assemblée générale, l'objectif de ce 1er numéro adoptant un contenu nouveau, est de communiquer à tous, les décisions prises à l'occasion de cette Assemblée générale concernant le fonctionnement du Comité régional pour la saison 1999/2000. Ces informations ayant des effets sur chacun d'entre vous, nous nourrissons l'espoir que, par ce canal, personne n'en soit ignorant.

Bon vent à cette nouvelle Gazette, et bon démarrage de saison pour tous.

Odette BERNADE

Informations

Assemblée générale du 26/06/99 - Décisions relatives au fonctionnement du Comité régional

1) Décisions concernant l'ensemble des licenciés

a) PAP et TRAP

- chaque club qui en a fait la demande s'est vu attribuer une PAP supplémentaire au profit intégral du budget des scolaires.

- le TRAP en faveur des scolaires donnera lieu à un seul classement, regroupé à partir des 4 centres organisateurs : attribution des points en différé pour l'ensemble des participants.

- le montant des droits d'inscription aux TRAP est porté à 45 F.

b) Compétitions au niveau régional

Qualification pour la Finale régionale (concerne les joueurs de 5ème, 6ème série et NC).

2 voies possibles :

- la phase qualificative (23/10/99). Comme par le passé, qualification de 40% des participants, avec repêchage éventuel pour assurer 8 qualifiés dans chacune des 3 séries.

- le TRAP en faveur des scolaires (22/01/2000). Qualification des 10 premiers joueurs (5ème, 6ème et NC) qui ne se sont pas qualifiés par la phase qualificative.

Championnat régional par paires : il s'agit d'une compétition nouvellement inscrite au calendrier : Saint Jean Pla de Corts le 02/04/2000. Au niveau de l'attribution des points, assimilation à un TRAP, comme c'est le cas pour la qualification pour la Finale régionale.

Simultané mondial de Blitz : de nouveau un centre dans le Comité : Béziers, le 11/12/99.

2) Décisions interpellant directement chaque licencié

a) Compétitions

Inscriptions aux compétitions organisées en centres : chaque licencié doit verser au trésorier de son club le montant de ses droits d'inscription, au plus tard 10 jours avant la date de la compétition. En effet, chaque club est tenu d'adresser le chèque global pour l'ensemble des joueurs 8 jours avant la date de la compétition.

Défections : chaque licencié est responsable de faire part de son empêchement à participer, soit au Président de son club, soit au responsable du centre organisateur. Cette obligation s'entend jusqu'au matin de la compétition (un numéro de téléphone sera indiqué à cet effet). Faute de s'être acquitté de cette obligation, le joueur concerné verra le remboursement de ses droits d'inscription amputé de 20 F.

Proclamation des résultats : chaque joueur est responsable de s'assurer de la conformité de ses résultats, ce qui signifie qu'il doit attendre la publication des résultats à la fin de la compétition. A l'avenir, aucune contestation sur ce point ne sera acceptée, une fois les résultats publiés.

b) Diplôme d'arbitre correcteur. Les joueurs qui seraient désireux d'obtenir ce diplôme doivent le faire savoir au Président de leur club, qui transmettra au Bureau du Comité régional. Si le nombre de demandes le justifie, une journée sera organisée pour l'arbitrage et le diplôme.

La diffusion de l'information concernant tous les joueurs étant ainsi assurée, nul doute que chacun appréciera les annonces concernant les compétitions, et comprendra le petit effort de rigueur demandé, au regard des très grands efforts déployés par les clubs organisateurs au bénéfice de tous.

Retour sur le Championnat de France - Remerciements

Au moment où se tourne la page du Championnat de France 1999 à Montpellier - dont la mise en place nous a occupés pendant 3 ans - je tiens à utiliser l'organe de liaison que constitue la Gazette pour renouveler mes remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation. Dans le même temps, il me semble important que tous les membres du Comité régional connaissent les acteurs de ce succès.

Ces remerciements concernent 3 types d'intervenants :

Les personnes en charge de responsabilités :

- ⇒ au niveau du Comité régional, Sylvette LANICOT, qui a apporté toute sa compétence de trésorière aux différentes étapes, Lydie VERJUX, secrétaire, pour son accompagnement tout au long du parcours (sans elle rien n'aurait pu se faire)
- ⇒ au niveau du club de Montpellier : aux Présidents successifs Stéphane MALINOWSKI pour toute l'approche menée avec lui pendant 2 ans, et Mireille POYOL pour la mise en place directe la dernière année.

Les membres de Montpellier-Scrabble qui ont apporté le poids de leur compétence à un moment du déroulement dans le temps :

- ⇒ Jany CHARLES pour son talent de prospecteur de sponsors (avec quelle énergie dépensée et quelle force de persuasion !)
- ⇒ Gérald MARZULLO pour sa recherche d'un plan lisible de la ville, à imprimer dans la plaquette
- ⇒ Christophe VIGROUX et Alain RASLE pour leur implication dans le casse-tête de la mise en place des tableaux
- ⇒ Marc CABES pour la fourniture et l'acheminement de l'imprimante "ad hoc" avec tous les ajustements minutieux nécessaires avec la FFSc
- ⇒ Alain RASLE, encore, pour la mise en place de la salle, et son intervention sur le tas tout le vendredi après-midi - aux lieux et places de la FFSc absente ! - dont l'efficacité a apaisé le stress de la Présidente.

L'équipe de Montpellier-Scrabble qui a été "sur pied de guerre" du vendredi matin au lundi soir, dispensant sans compter son temps, son savoir-faire, sa disponibilité à l'égard de tous les participants : Mireille POYOL, Stéphane MALINOWSKI, Jany CHARLES bien sûr, mais aussi Janyne CHABANON, Gérald MARZULLO, Eva PEYRE.

La somme de ces capacités et de ces bons vouloir ayant assuré le résultat de l'entreprise, il est bon que chacun en connaisse les auteurs.

Pour conclure, au nom de tous, merci à tous et à chacun pour avoir confirmé l'adage : "l'union fait la force".

Odette BERNADE